

SALAIRES, RETRAITES, TOUT EST LIÉ !

Une urgence pour FO : faire reculer Macron-Borne et obtenir la satisfaction des revendications

En raison d'une inflation qui se poursuit, le SMIC a été revalorisé de 1,81 % au 1^{er} janvier 2023 et porté à 1 712,06 € mensuels bruts. Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, le SMIC aura été revalorisé trois fois pour être augmenté de 7% en un an.

Les fonctionnaires, dont le point d'indice est quasi gelé depuis 2010, n'ont eu qu'une augmentation de 3,5% en juillet 2022, décidée unilatéralement par le gouvernement et son ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

En n'indexant pas les salaires sur l'inflation, en se contentant de relever l'indice minimum de traitement des fonctionnaires pour les seuls agents qui seraient passés sous le SMIC, le gouvernement laisse des millions de fonctionnaires subir l'inflation.

UNE INFLATION GALOPANTE

L'inflation de manière concrète, c'est +15% en un an sur les produits du quotidien (source Franceinfo), +12,5% pour du café, +16% pour des spaghettis, +9,5% pour de l'eau, +13% pour du jambon... En 2023 les tarifs des mutuelles vont augmenter en moyenne de 4,7%, le pass navigo (région parisienne) de 12%, et chaque jour qui passe apporte de nouveaux exemples.

Le 3 novembre dernier Frédéric Souillot, secrétaire général de FO, avait adressé une lettre à la Première ministre Elisabeth Borne demandant pour les agents de la Fonction publique un alignement de la revalorisation sur l'inflation, les 3,5% de juillet ne pouvant être considérés comme un solde de tout compte. Sur ce sujet, comme sur d'autres, la Première ministre joue la surdité.

Le choix gouvernemental de n'agir que sur les plus bas indices, sans modifier ni les grilles indiciaires ni la valeur du point d'indice, conduit à l'appauvrissement par perte de pouvoir d'achat et au tassement des grilles.

LA PAUPÉRISATION DES PERSONNELS EST EN MARCHÉ

Les personnels de l'Éducation nationale sont particulièrement maltraités. Au terme de la réforme PPCR, et du Grenelle de l'Éducation, la paupérisation n'a jamais été aussi grande.

Alors qu'un professeur certifié débutant gagnait en 1980 l'équivalent de 2,3 SMIC, il n'en touchait plus que 1,2 en janvier 2020 et à peine 1,1 aujourd'hui.

Le salaire statutaire d'un professeur français du secon-

daire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, après 15 ans et au sommet du barème.

A force d'exiger toujours plus en donnant toujours moins, il n'est pas étonnant que l'on assiste à une véritable crise de recrutement, que les pouvoirs publics croient pouvoir gérer en recourant à des « job dating ».

ET POUR S'EN SORTIR, IL FAUDRAIT TRAVAILLER PLUS !

Le Président de la République et le ministre Ndiaye proposent de signer « un pacte » : une augmentation de salaire pour ceux qui accepteraient de se charger de nouvelles tâches, comme si les enseignants se tournaient les pouces ! Les personnels en ont assez des effets d'annonce, des promesses d'indemnités destinées à quelques-uns pour se dispenser d'une revalorisation indiciaire pour tous.

CONSÉQUENCE IMMÉDIATE : UN MONTANT PLUS FAIBLE DES RETRAITES

Le gel du point d'indice entraîne des futures pensions plus faibles à l'heure où le gouvernement veut imposer une contre-réforme par le recul de l'âge de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation, ce que FO condamne et rejette.



► Le SNFOLC refuse le « travailler plus pour perdre moins » du « pacte » Macron-Ndiaye.

► Le SNFOLC refuse une nouvelle contre-réforme des retraites qui nous ferait travailler toujours plus longtemps pour une pension encore diminuée.

Faire reculer le gouvernement une seconde fois sur sa réforme des retraites serait un formidable point d'appui pour obtenir satisfaction sur notre exigence d'augmentation immédiate des salaires, pour bloquer les fermetures de postes à la rentrée 2023, et pour stopper la destruction des services publics.

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir pour poser les revendications et préparer la grève, la grève pour gagner, comme en 2019, pour mettre en échec le projet Macron-Borne de réforme des retraites.